

ARRETE PORTANT NOMINATION DE QUATRE MEMBRES DE LA COMMISSION PARITAIRE D'EVALUATION ET DE CLASSIFICATION DES FONCTIONS POUR LA FIN DE LA PERIODE 2021 - 2025

Le Gouvernement de la République et Canton du Jura,

vu l'article 20 du décret du 18 décembre 2013 sur les traitements du personnel de l'Etat¹,

vu l'article 3 de l'ordonnance du 4 février 2014 concernant la commission paritaire d'évaluation et de classification des fonctions²,

arrête :

Article premier Sont nommés membres titulaires de la commission pour la fin de la période administrative 2021-2025 :

- M. David Cuenat, juge au Tribunal de première instance, Porrentruy, en remplacement de Mme Carmen Bossart Steulet ;
- M. Olivier Dubail, vice-directeur à la Division lycéenne, Porrentruy, représentant de la Coordination des syndicats, en remplacement de M. Alain Mertz ;
- M. Christophe Girardin, secrétaire général du Syndicat des enseignants jurassiens, Delémont, représentant de la Coordination des syndicats, en remplacement de M. Rémy Meury.

Art. 2 Est nommée membre suppléante de la commission pour la fin de la période administrative 2021-2025 :

- Mme Jessica Etienne Marie, cheffe adjointe au Service des contributions, Cornol, en remplacement de Mme Christine Dobler.

Art. 3 Les membres sont soumis au secret de fonction tel que défini à l'article 25 de la loi du 22 septembre 2010 sur le personnel de l'Etat³.

Art. 4 ¹ Le présent arrêté entre en vigueur immédiatement.

² Il est communiqué :

- à MM. David Cuenat, Olivier Dubail et Christophe Girardin et à Mme Jessica Etienne Marie ;
- aux membres de la commission ;
- au Département des finances ;
- au Service des ressources humaines ;
- à la Trésorerie générale ;
- au Contrôle des finances ;
- à la Coordination des syndicats ;
- au Journal officiel pour publication.



Adopté en séance du Gouvernement
du 06 FEV. 2024
Jean-Baptiste Maître
Chancelier d'Etat

¹ RSJU 173.411

² RSJU 173.411.02

³ RSJU 173.11